

## Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

**Coalition pour la dignité des aînés**

### **SIX DEMANDES D’ACTION POUR ET PAR LES PERSONNES AÎNÉES**

**QUÉBEC, le mardi 21 avril 2026** – La Coalition pour la dignité des aînés (CDA) a rassemblé plus de 180 participants issus d'une centaine d'organisations politiques, publiques, universitaires et communautaires lors du **forum Innov'Aînés**, tenu à l'Hôtel Château Laurier de Québec. De cet exercice collectif sont issues six recommandations adressées directement à la classe politique québécoise.

Des panels ont mis en lumière des initiatives innovantes répondant aux besoins des aînés. Les échanges ont débouché sur des recommandations précises, articulées autour des enjeux prioritaires identifiés par les participants qui demandent désormais des mesures concrètes.

« Ce Forum n’était pas un exercice symbolique, mais bien une prise de parole sur ce qu’on souhaite. On nomme ce qui fonctionne, ce qu’on trouve innovant, mais aussi ce qui bloque et ce qu’on exige de ce gouvernement et du prochain. Maintenant, il faut passer à l’action », explique **Micheline Germain, co-porte-parole de la CDA**.

#### **Six demandes claires pour la dignité des aînés**

Reconnus pour leur expertise et leur expérience du terrain, les participants au forum ont formulé six demandes à poser de manière prioritaire :

1. Reconnaître le droit des personnes aînées aux soins de santé et services de maintien à domicile comme priorité gouvernementale, l’enchâsser dans une loi-cadre et s’assurer qu’un comité ministériel pilote les réformes gouvernementales associées, en donnant un rôle de vigie aux Tables régionales de concertation des aînés.
2. Garantir un rôle déterminant aux personnes aînées dans les instances décisionnelles gouvernementales pour que leurs priorités orientent les politiques publiques qui les concernent.
3. Exiger que le financement pour les soins et services de maintien à domicile soit au même niveau que le soutien à l’hébergement de longue durée afin d’en faire une réelle alternative et y dédier une enveloppe budgétaire suffisante et pérenne.

4. Mettre la prévention au cœur de l'approche de proximité en soins et services à domicile pour les personnes âgées en partenariat avec les acteurs du milieu et y accoler le financement nécessaire.
5. Pérenniser et harmoniser les initiatives probantes à impacts élevés dans les services aux personnes âgées.
6. Bonifier et faciliter l'accès aux programmes fiscaux et financiers pour le maintien à domicile des personnes âgées et leurs proches aidants.

#### **À propos de la Coalition pour la dignité des aînés**

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) est un regroupement de six associations nationales représentant plus de 150 000 personnes âgées. La CDA constitue ainsi un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des aînés du Québec.

Site web : <https://coalitiondigniteaines.quebec/>

-30-

**Source :** Coalition pour la dignité des aînés

**Renseignements :**

Alexandra Boudreault

[aboudreault@catapultecommunication.com](mailto:aboudreault@catapultecommunication.com)

514-973-6423